

Marly

Inscription **jusqu'au 31 janvier 2020**



UNE AUTRE VISION DE VOTRE MAISON.....

FAITES-VOUS THERMOGRAPHIER !

Inscription en mairie.
Opération prévue le jeudi 13 février à 18h.



studiohussenot.fr - Impression : Direction de la Communication - Metz Métropole.



DES PROJETS DE TRAVAUX POUR VOTRE MAISON ?

Metz Métropole, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin et la commune de Marly proposent aux propriétaires occupants une thermographie extérieure de leur logement.

Muni d'une **caméra thermique**, un conseiller de l'ALEC effectuera des images thermographiques de vos façades, qui vous permettront de **visualiser les pertes de chaleur de votre habitation**.

Pour ce faire, un **rendez-vous** vous sera confirmé par l'ALEC.

Attention : seuls les logements individuels sont éligibles à l'opération.

Le nombre de places est limité !

Les images de la thermographie vous seront présentées lors de la **réunion de restitution**. Vous pourrez alors échanger avec le **conseiller INFO ÉNERGIE** sur les solutions adaptées à votre logement, allant du simple éco-geste à d'éventuels travaux d'isolation thermique ou d'efficacité énergétique.

GRATUIT - INSCRIPTION OBLIGATOIRE JUSQU'AU 31 JANVIER 2020 EN MAIRIE,

8 rue Écoles à MARLY :

bulletin papier à remettre au Service Urbanisme (ouvert tous les matins de 9h à 12h)

OPÉRATION PRÉVUE LE JEUDI 13 FÉVRIER 2020 À 18H

**Les personnes retenues seront informées début février
du lieu de rendez-vous.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dans le strict cadre de la thermographie de logements dans ma commune,
je soussigné(e) **Madame, Monsieur**

autorise le technicien de l'ALEC du Pays Messin à pénétrer sur ma propriété
afin qu'il puisse procéder à la prise d'images thermographiques des façades
de la maison située :

Adresse :

Courriel (pour confirmer l'inscription) :

Téléphone (en cas de retour-erreur du courriel de confirmation) :

J'ai réalisé des travaux d'isolation récemment

J'ai un projet de rénovation (préciser lequel) :

J'autorise également Metz Métropole, l'ALEC et la commune de Marly
à reproduire ou présenter les photographies représentant mon logement
ou moi-même pour les usages suivants :

Publication dans des rapports ou des documents de bilan

Publication dans des documents de promotion des Espaces INFO ÉNERGIE
ou de Metz Métropole

Présentation sur internet : www.alec-paysmessin.fr, www.eie-grandest.fr,
www.metzmetropole.fr

*Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des
photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.*

Signature du propriétaire :

